

Biodiversité : un nouvel indicateur pour mesurer l'écart entre l'état de la planète et les objectifs à atteindre

AFD, le 14 novembre 2021

<https://theconversation.com/biodiversite-un-nouvel-indicateur-pour-mesurer-lecart-entre-letat-de-la-planete-et-les-objectifs-a-atteindre-169802>

Auteur : Oskar Lecuyer, chargé de recherche climat-énergie, Agence française de développement (AFD)

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'une étude réalisée par la chaire Comptabilité écologique, et soutenus par l'AFD, la fondation MAVA et le WWF France.

Le [mardi 24 août dernier](#), un feu s'est déclaré vers 14 heures à Ouégoa, en Nouvelle-Calédonie. La saison des incendies n'était pas encore « officiellement » lancée que les secouristes s'inquiétaient d'en voir déjà se déclencher.

À Bourail, situé au centre de l'île, les pompiers [ont dû faire face aux flammes](#) pendant plusieurs jours. Selon les déclarations du major Johann Collet, chef du centre de secours de Bourail, une dizaine d'incendies avaient déjà détruit dans cette zone de l'île près de 300 hectares de végétation depuis le mois de juin.

La situation alarmante des feux de forêt en Nouvelle-Calédonie rend compte de la dégradation brutale du capital naturel de la planète et de ses conséquences incalculables sur le bien-être voire la survie de l'humanité. C'est d'ailleurs pour répondre à cette urgence qu'existent des rencontres comme le [7^e Congrès mondial de la nature](#) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui s'est tenu début septembre.

Son rôle est notamment d'appuyer les négociations attendues à la [COP15 sur la diversité biologique](#) en avril 2022. Rappelons que cette Conférence des parties aura pour objectif de définir un accord international destiné à mettre un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici à 2030.

Des outils imparfaits pour évaluer l'état de la planète

Plusieurs outils, plus ou moins pertinents, existent aujourd'hui pour rendre compte de l'état des écosystèmes à l'échelle de tous les pays. Les [Objectifs du développement durable \(ODD\)](#) des Nations unies s'imposent comme un cadre d'analyse de référence, [mais leur contenu environnemental est très largement insuffisant](#).

Les « limites planétaires » du [Stockholm Resilience Center](#), quant à elles, fixent des enjeux essentiels et critiques à l'échelle planétaire, mais ne sont pas opérationnelles à l'échelle nationale et sont donc moins pertinentes pour l'action publique et la conception de politiques environnementales.

Le prochain [cadre mondial de la biodiversité](#) pour l'après 2020 devrait apporter un début de réponse, mais les mécanismes d'appui à sa mise en œuvre restent à définir.

La nécessité de mesures objectives

Autrement dit, malgré une panoplie d'outils et de cadres, les experts et les responsables politiques peinent encore à décrire objectivement l'état des écosystèmes à l'échelle de tous les pays, en particulier dans ceux en développement, moins pourvus en données environnementales et institutions statistiques.

Ils auraient besoin d'un outil performant, qui décrit de manière objective l'état du capital naturel, en tout cas ses composantes fournissant des contributions jugées critiques au bien-être humain. Cet outil devrait se fonder sur des données de qualité et des [standards scientifiquement établis](#). La comparaison avec une situation de référence de bon état écologique permet d'évaluer l'écart qui nous sépare d'un état soutenable, mettant l'accent sur le chemin à parcourir.

L'émergence d'un nouvel indicateur

Face à ce constat, une équipe de chercheurs menée par le professeur en économie de l'environnement Paul Ekins a développé un nouvel indicateur sur l'écart de soutenabilité environnementale. Il l'a baptisé [l'Environmental sustainability gap, ou Esgap](#).

Le cadre Esgap met en lumière les évolutions de l'état fonctionnel de vingt-trois contributions essentielles et critiques du capital naturel regroupées en une douzaine de thématiques. Il met l'accent sur les écarts existant entre l'évolution de ces composantes et les objectifs de maintien ou d'atteinte du « bon état écologique ».

Les écarts calculés dans le tableau peuvent être agrégés sous forme d'indicateur synthétique d'état et il est également possible de suivre les dynamiques de soutenabilité.

Ressources	Régénérer les ressources renouvelables	Ressources de biomasse
	Gérer les ressources non renouvelables	Ressources en eau
Neutralisation des pollutions	Maîtriser les changement globaux	Erosion des sols
	Respecter les charges critiques des écosystèmes	Processus globaux (GES et O3)
		Pollution des écosystèmes terrestres
Support à la vie	Maintenir la biodiversité	Pollution des écosystèmes d'eau douce
		Pollution des écosystèmes marins
		Biodiversité terrestres
Santé et bien-être humain	Respecter les standards pour la santé humaine	Biodiversité eau douce
	Conserver le patrimoine naturel	Biodiversité marine
		Qualité de l'eau et de l'air
		Aménités naturelle

Le tableau de bord Esgap : fonctions principales, principes de soutenabilité et thématiques couvertes. Ekins et coll., 2003 ; Usubiaga-Liaño et Ekins, 2021

Un premier test en Nouvelle-Calédonie

[Le premier projet pilote de mise en œuvre de l'indicateur a été mené en Nouvelle-Calédonie](#). Son calcul révèle tous les efforts que ce territoire a encore à réaliser pour atteindre une trajectoire soutenable.

Bien que les composantes liées à la biodiversité, la fourniture de ressources naturelles ou encore la santé et le bien-être humains soient en relativement bon état, le territoire souffre de problèmes aigus de pollution, d'émissions de gaz à effet de serre et de feux de forêt. Autant de composantes qui affectent directement la capacité des écosystèmes à neutraliser les pollutions.

Les apports de l'Esgap ne se limitent pas à ce diagnostic environnemental. Les consultations autour de l'indicateur révèlent également un manque de cadres réglementaires, d'objectifs et de références quantifiées. À titre d'illustration, la Nouvelle-Calédonie ne dispose ni de réglementations relatives à l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, forêts) ou au maintien de la biodiversité ni de cadre de régulation de la pollution.

Des données insuffisantes

Ce constat montre l'importance de traduire dans le droit et les politiques publiques l'objectif à atteindre de bon état écologique.

En fournissant des points de référence, l'Esgap permet également d'estimer une valeur monétaire de la soutenabilité à travers le calcul du coût nécessaire pour y parvenir. Possible uniquement sur l'une des dimensions de l'outil en raison de la difficulté à trouver les données, l'estimation de dette écologique liée à la destruction des forêts en Nouvelle-Calédonie s'élève ainsi à 63,6 milliards de francs CFP, soit près de 531 millions d'euros.

La mise en œuvre de ce nouvel indicateur se heurte néanmoins au problème de disponibilité et de fiabilité des données. La situation en Nouvelle-Calédonie est assez représentative de ce que l'on peut trouver dans de nombreux pays en voie de développement. Sur les 23 indicateurs initialement présents dans le cadre Esgap, seuls 12 ont pu être renseignés et seuls 5 auraient pu être alimentés par des bases de données internationales normalisées.

Créer des ponts entre les différentes échelles

Malgré cela, même avec un jeu partiel d'indicateurs, ce cadre offre une synthèse sur l'état du capital naturel et propose une base pour évaluer et classer les performances environnementales des politiques de gestion du capital naturel dans son ensemble.

Sa capacité à représenter les enjeux territoriaux fins est cependant limitée. Les politiques de restauration du capital naturel doivent être gérées aux échelles spatiales pertinentes pour les processus écologiques à l'œuvre et les échelons administratifs en charge. Ainsi, pour s'assurer qu'une aire protégée assure effectivement son rôle de préservation du bon état écologique de ses différentes composantes (ressources en bois, biodiversité, filtration de l'eau, érosion des sols, etc.), il faudra veiller à lier la vision stratégique portée au niveau national avec les outils de gestion territoriaux.

Le cadre Esgap permet de mettre à plat les enjeux de toutes les composantes qui forment le patrimoine naturel d'un territoire ou d'un pays, en mettant au centre notre connaissance des limites environnementales et en restant au plus près des dynamiques des écosystèmes.